



2024 **RAPPORT
D'ACTIVITES**

2025-2027 **PROGRAMME
DE TRAVAIL**

aura
agence d'urbanisme
de la région angevine

ÉDITO



L'histoire de l'Aura et de certaines de nos collectivités membres aura été marquée en 2024 par l'arrêt de projet du SCoT Loire Angers et les deux arrêts de projet des PLUi d'Anjou Loir et Sarthe et de Parthenay-Gâtine. La révision de ces documents est engagée depuis plusieurs années et ces arrêts de projet constituent des temps forts. L'accompagnement des collectivités s'est fait dans une étroite relation, à un rythme souvent soutenu, dans une co-construction permanente et une concertation avec l'ensemble des acteurs. Ces documents réglementaires, même s'ils sont très encadrés dans leur contenu, nécessitent pourtant de renouveler les approches, de changer les regards sur l'aménagement de nos territoires pour les 10 ou 20 années à venir. En cela, tous les travaux que mène l'Aura depuis plusieurs années, en particulier ceux en lien avec les transitions, viennent enrichir les réflexions et nourrir les débats pour aider à la décision.

Autres faits marquants de 2024, les rendus des deux expérimentations engagées il y a deux ans. La première concerne une approche qualitative du ZAN avec la prise en compte de la valeur des sols dans les secteurs urbanisés. Cette expérimentation a été menée en partenariat avec l'Institut agro dans trois communes du Pôle métropolitain Loire Angers : Marcé, Chalonnes-sur-Loire et Les Ponts-de-Cé. L'objectif est désormais de pouvoir déployer cette méthode à plus grande échelle.

La seconde expérimentation concerne l'étude sur la précarité énergétique menée en partenariat avec GRDF et Enedis. Les résultats issus du croisement des différentes données ont permis d'identifier des secteurs de précarité énergétique potentielle sur l'ensemble du Pôle métropolitain Loire Angers. Des enquêtes sociologiques seront menées en 2025 pour approfondir le sujet. La méthodologie mise en place est nouvelle et a vocation à pouvoir être dupliquée dans d'autres territoires.

Je remercie les partenaires de l'Aura qui permettent à l'Agence de se lancer dans de telles expériences pour répondre aux enjeux nouveaux et proposer des solutions. Nous en avons besoin, ces travaux sont riches et utiles.

L'Aura a cette capacité à accompagner les territoires sur des sujets récurrents ou émergents, en recherche permanente de renouvellement. C'est dans cet esprit que quatre collectivités de Mayenne ont naturellement sollicité l'Agence d'urbanisme pour envisager un partenariat qui s'inscrit dans la durée. Nous avons pris le temps d'échanger avec elles durant cette année 2024 pour bien cerner leurs besoins et proposer un accompagnement adapté. Dans une relation de confiance, les Communautés de communes des Coëvrons, de l'Ernée, du Mont des Avaloirs et Mayenne Communauté ont acté leur adhésion à l'Aura à partir de 2025. Bienvenue à elles, nous nous réjouissons de pouvoir travailler à leurs côtés dorénavant.

Roch BRANCOUR

Président de l'Aura

SOMMAIRE

01 - L'AGENCE	05
L'ANNÉE 2024 EN BREF	06
L'ORGANIGRAMME EN 2024	08
CHIFFRES CLÉS	09
2024, VERS UN ELARGISSEMENT DU PERIMETRE D'INTERVENTION DE L'AURA	10
LES INSTANCES AU 1 ^{ER} JANVIER 2025	11
02 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024	13
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES ET OBSERVATION	14
Les observatoires et bases de données	15
La communication : site internet et newsletters	15
Le centre de documentation	16
Zoom sur le foncier	16
AXE 2 : EXPLORATION ET TRANSITIONS	19
Expérimentations	20
Prospective	23
Fabrique urbaine	24
Mobilités	24
Transition démographique	25
AXE 3 : POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES	26
Etudes d'intérêt régional	27
Planification	27
Dynamiques scolaires	28
Economie	29
Politiques de solidarité	29
Politiques d'habitat	31
Politiques de cohésion des territoires	31
03 - RÉSEAUX ET PARTENARIATS	33
Réseau FNAU	34
Pôle métropolitain Loire Bretagne	34
Forum des Maires - AMF49	34
04 - PROGRAMME DE TRAVAIL 2025-2026-2027	36
Objectifs et contenu du programme triennal	37
Présentation synthétique	38

01

L'AGENCE



L'ANNÉE 2024 EN BREF

8 JANVIER / 22 FÉVRIER

Intervention d'Alexandra LE PROVOST devant des 6^{ème} du Collège Saint-Charles sur le projet «la ville de demain»

6 FÉVRIER

Intervention de Stéphane RONDEAU et Stéphanie HERVIEU au colloque Gérontopôle Pays de la Loire "Construire une mobilité durable favorable aux aînés"

21 FÉVRIER

L'Aura a signé la charte de l'alimentation d'Angers Loire Métropole.



19 ET 21 MARS

Intervention de Myriam MERRAIOUCH et François BEDOUET en Master GTDL sur le module SIG

18 AVRIL

Organisation d'un webinaire en partenariat avec la DDT 49 sur la stratégie et les outils de portage foncier. Animation du webinaire par Nathalie MONTOT.

30 AVRIL

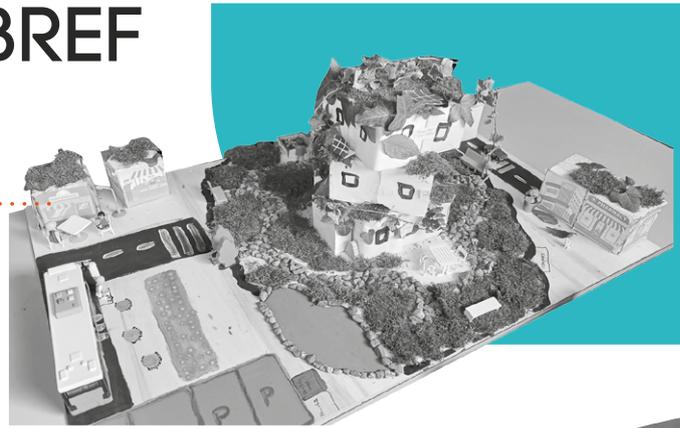
Intervention devant les M1 Institut Agro de l'Aura (Alexandra LE PROVOST) et d'ALTER (Olivier REGUER).

27, 28 ET 29 MAI

8 personnes de l'Aura ont été formées à l'animation au FOCUS GROUP

23 MAI

Intervention d'Alexandra LE PROVOST dans le cadre du Réseau AIT « Imaginer l'Anjou à +4° »



19 FÉVRIER

Participation d'Alexandra LE PROVOST à l'émission radio RCF animée par Marie AGOYER. « A quoi va ressembler la ville de demain ? »

<https://podcasts.apple.com/gb/podcast/a-quoi-va-ressembler-la-ville-de-demain-plus/id1704117101?i=100064585577>

29 FÉVRIER

Intervention de Florence GUITER et Isabelle LEULIER-LEDOUX en Master ETTAP Université d'Angers sur les enjeux fonciers en contextes urbains



6 JUIN

Intervention de Florence GUITER à la Conférence-débat « Objectif ZAN » #2 « l'objectif ZAN en action » avec Angers Loire Métropole-Novabuild

Après 23 années passées à l'Aura, Isabelle LEULIER-LEDOUX a fait valoir ses droits à la retraite en 2024. Elle a souhaité partir discrètement, mais nous répétons à nouveau combien nous la remercions pour son investissement sans compter et la qualité de ses travaux qu'elle nous laisse en héritage.



26 NOVEMBRE

Colloque **Alliance des Territoires du Pôle métropolitain Loire Bretagne** à Brest

7 NOVEMBRE

Intervention de Stéphanie HERVIEU
webinaire **Gérontopole « accidentologie des seniors en Pays de la Loire »**

16 OCTOBRE

Intervention de Nathalie MONTOT au **CIA**
« **L'attractivité des territoires et leurs évolutions- stratégie de développement de la Ville d'Angers** »

25 NOVEMBRE

Modification statutaire en **Assemblée générale extraordinaire**

9/10/11 OCTOBRE

Participation de l'Aura à la **45^{ème} rencontre des agences d'urbanisme** à Saint-Omer

20 SEPTEMBRE

Participation de l'Aura au **Forum des maires et des collectivités territoriales du 49** à Chemillé

17 SEPTEMBRE

Intervention de Florence GUITER devant le **CESER** sur le **ZAN**

10 JUILLET

L'Aura a signé la **charte de l'arbre d'Angers**

27 JUIN 2024

Journée au vert

Journée de cohésion d'équipe à **Morannes-sur-Sarthe**, avec un atelier sur les **9 limites planétaires**.

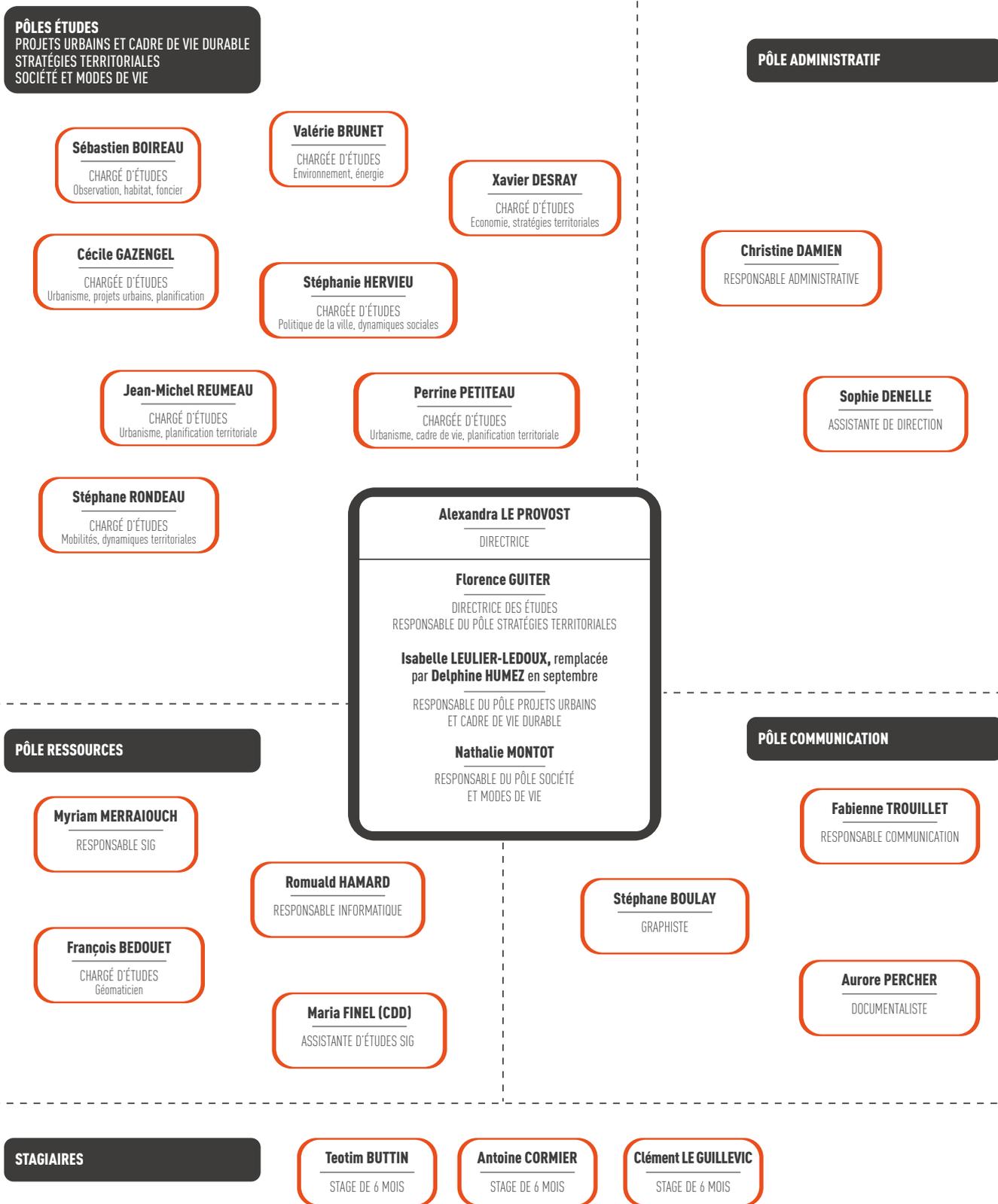
18 JUIN

Assemblée générale

L'ANPU, Agence Nationale de la Psychanalyse Urbaine, a allongé l'urbanisme sur le divan. Cette rétrospective de l'histoire de l'urbanisme était à la fois décalée et révélatrice des enjeux qui nous attendent.



L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE EN 2024



CHIFFRES CLÉS



4 RÉUNIONS DE BUREAU

3 CONSEILS D'ADMINISTRATION



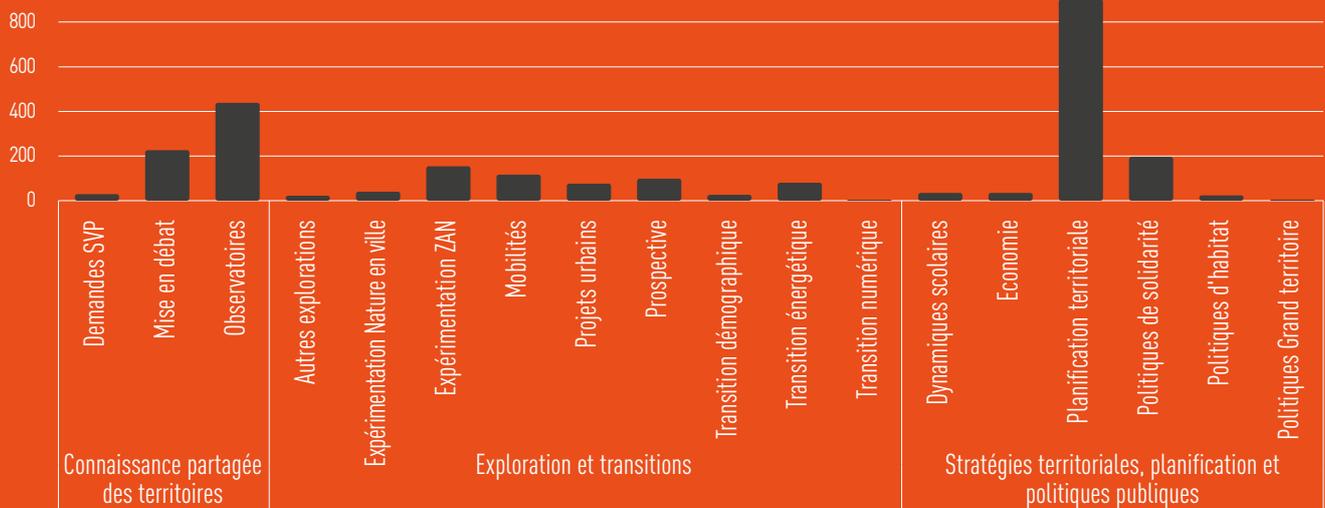
1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

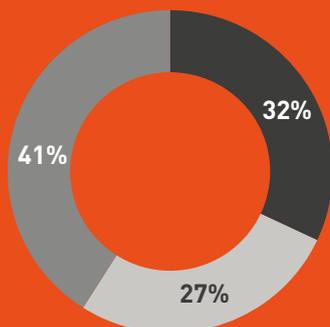


2 512 JOURS PASSÉS À LA RÉALISATION
DU PROGRAMME DE TRAVAIL

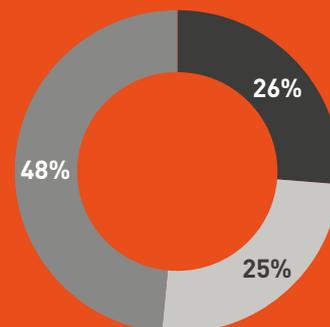
DÉTAIL DU TEMPS PASSÉ EN 2024 (NB DE JOURS)



PROGRAMME DE TRAVAIL 2023 PRÉVISIONNEL



PROGRAMME DE TRAVAIL 2023 RÉALISÉ

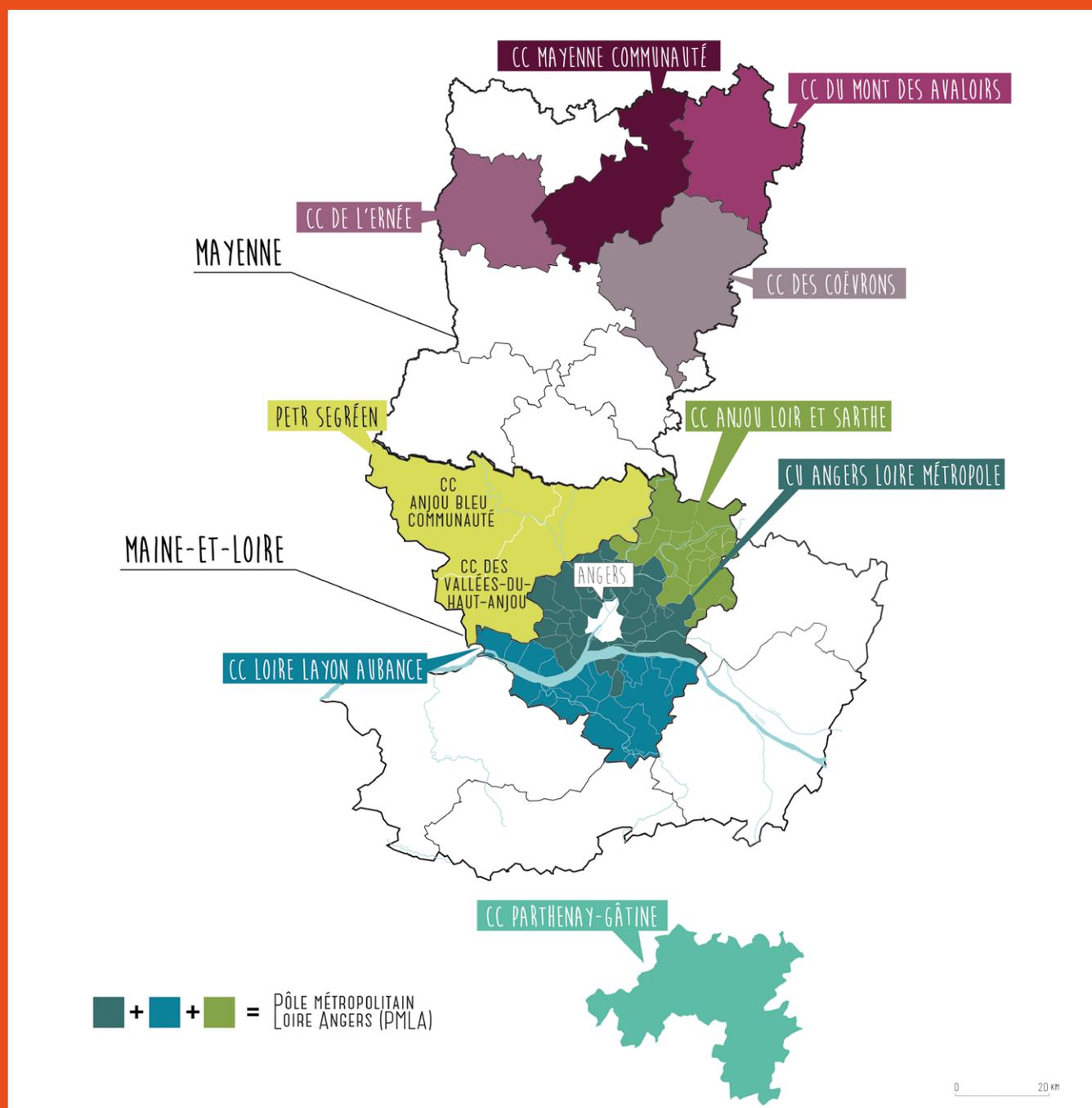


■ Axe 1 : Connaissance partagée / Diffusion ■ Axe 2 : Exploration et transitions ■ Axe 3 : Planification et stratégies territoriales

2024, VERS UN ELARGISSEMENT DU PERIMETRE D'INTERVENTION DE L'AURA

En 2024, quatre EPCI de Mayenne ont engagé un dialogue avec l'Aura pour bénéficier d'un accompagnement de long cours sur des sujets d'aménagement et d'urbanisme. Ces EPCI souhaitent disposer d'une ingénierie territoriale nouvelle leur permettant de bénéficier de conseils et d'expertise sur mesure, dans une relation partenariale étroite. Ils ont été associés aux travaux d'élaboration du programme de travail partenarial de l'Aura et ont tous délibéré en fin d'année 2024 pour adhérer à l'Agence. A cette même période, la Communauté de communes du Thouarsais, qui adhérerait à l'Aura depuis 2015, a fait le choix de ne pas renouveler son adhésion pour des raisons économiques.

Périmètre d'intervention de l'Aura au 1^{er} janvier 2025



LES INSTANCES DE L'AGENCE AU 1^{ER} JANVIER 2025

BUREAU

Président

Roch BRANCOUR Vice-président d'Angers Loire Métropole

Vice-Présidents

Jean-Louis DEMOIS, Vice-président d'Angers Loire Métropole

Le Préfet ou son représentant (DDT)

Corinne BOUCHOUX, Vice-présidente d'Angers Loire Métropole

Secrétaire

Marc SCHMITTER, Président de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

Trésorier

Henri LEBRUN, Vice-président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Autres membres

Régis ROUSSEAU, Membre de la CCI de Maine-et-Loire

Yamina RIOU, Conseillère Régionale

Xavier SEIGNEURET, Vice-Président de la Communauté de communes des Coëvrons

CONSEIL D'ADMINISTRATION

État : Le Préfet ou son représentant

Collectivités territoriales et leurs EPCI

Angers Loire Métropole : BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémy, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri

Communauté de communes Loire Layon Aubance : SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte, RAPIN Florian, BREJEON Dominique, NAHAM Lamine, NUNEZ Patrice, PINON Hervé, COLLIOT Yves, PAVILLON Jean-Paul

Commune nouvelle Loire-Authion : JAUNEAULT Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, BIENVENU Roselyne

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : VOY Didier

Communauté de communes Mayenne Communauté : VALPREMIT Antoine

Communauté de communes des Coëvrons : SEIGNEURET Xavier

Communauté de communes de l'Ernée : CHRETIEN Thierry

Communauté de communes du Mont des Avaloirs : DILIS Alain

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Conseil Départemental : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

Acteurs socio-économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : De BERSACQUES Nicole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : BESSONNEAU Laurence

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

SIEML : MARTIN Jacques-Olivier

CCAS d'Angers : LARDEUX-COIFFARD Christelle

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

État

Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant : CHOPIN Philippe

Le Directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire ou son représentant (DDT) : EYMARD Pierre-Julien

La Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant (DREAL) : BEAUVAL Anne

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Maine-et-Loire ou son représentant (DDFiP) : EL KAROUI Grzegorz

Collectivités territoriales et leurs EPCI

Angers Loire Métropole : BODUSSEAU Sébastien, BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémy, GROSSET Corinne, LEROY Monique, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles, VEYER Philippe
Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri, LECOURT Sylvie, MARQUET Elisabeth

Communauté de communes Loire Layon Aubance : BAUDONNIERE Joëlle, BELLEUT Sandrine, GUILLET Priscille, ROBE Pierre, SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte, RAPIN Florian, BREJEON Dominique, NAHAM Lamine, PINON Hervé, NUNEZ Patrice, COLLIOT Yves, VIGNER Jean-Philippe

Commune nouvelle Loire-Authion : JAUNEAULT Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, BIENVENU Roselyne

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia

Communauté de communes Mayenne Communauté : VALPREMIT Antoine, RAILLARD Jean

Communauté de communes des Coëvrons : SEIGNEURET Xavier

Communauté de communes de l'Ernée : CHRETIEN Thierry

Communauté de communes du Mont des Avaloirs : DILIS Alain

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : RIVAULT Chantal, VOY Didier

Conseil Départemental Maine-et-Loire : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Acteurs socio-économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : De BERSACQUES Nicole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : BESSONNEAU Laurence

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

SIEML : MARTIN Jacques-Olivier

CCAS d'Angers : LARDEUX-COIFFARD Christelle

ENSA Nantes : LENGEREAU Eric

Membres associés

Aldev : HOUSSIN-SALVETAT Caroline

ALTER : CAPUS Emmanuel

GRDF : LUCAS Nadine

ALTEC : FAVRE d'ANNE Mathilde

02

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2024



AXE 1

CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES ET MISE EN DÉBAT



LES OBSERVATOIRES ET BASES DE DONNEES

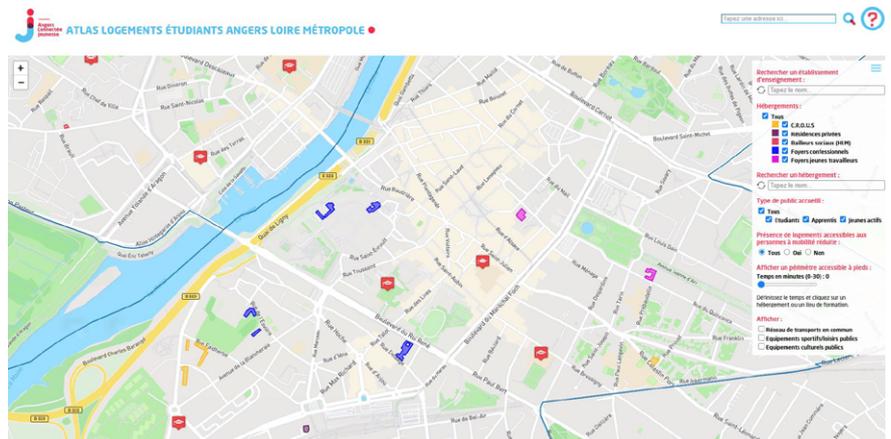
Les agences d'urbanisme ont toutes comme mission première et historique l'observation des territoires. L'Aura a ainsi développé différents observatoires, qui ont évolué au fil du temps. En 2024, une nouvelle labellisation de l'Observatoire Territorial du Logement des Etudiants (OTLE) a ainsi permis d'intégrer une nouvelle gouvernance et l'entrée des élus d'ALM et d'Angers dans le comité de pilotage de l'OTLE.

Extrait de l'observatoire des évolutions urbaines ►



Le savoir-faire de l'Aura en matière de traitements de données est assuré par une équipe ressources qui récupère, traite les données et les met à disposition de l'équipe études. Cette équipe ressources est en veille permanente sur la recherche de nouveaux référentiels de données pour répondre aux enjeux des transitions (environnementale, climatique, démographique).

L'Aura développe ainsi des outils de dataviz pour mieux visualiser ces données et produire les analyses qui en découlent. La plupart de ces outils sont accessibles depuis le site internet de l'Aura : posters, décryptages, cartographies, applications...



▲ Extrait de l'atlas logements étudiants ALM

LA COMMUNICATION : SITE INTERNET, NEWSLETTERS, RESEAUX SOCIAUX

Les observatoires, les études et les événements de l'Aura sont pour la plupart mis en ligne sur le site internet de l'Aura. La navigation sur le site se veut la plus ergonomique possible et il est possible de retrouver directement l'information recherchée grâce au fil des actualités ou à des moteurs de recherche intégrés. Les pages les plus regardées sont celles relatives aux publications de l'Aura avec des téléchargements associés. Territoires en chiffres est une application qui permet à chaque membre de l'Aura de

bénéficier de données et de graphiques sur son territoire. Les indicateurs sont regroupés par thématique et donnent une mise en perspective des évolutions passées et des comparaisons avec d'autres échelles de territoire. L'Aura a publié 3 Newsletters « 1 min 20 » diffusées à près de 2 000 contacts. Sur le réseau social linkedin, l'Aura est de plus en plus présente avec 1 868 abonnés (+33% en un an) et 259 posts en un an.



▲ Site internet de l'Aura

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation de l'Aura permet d'emprunter des ouvrages ou de venir les consulter pendant les horaires d'ouverture. Le fonds documentaire comprend plus de 780 ouvrages et 1 727 rapports. Le fonds d'archives est accessible sur demande. Le portail documentaire sur le site de l'Aura permet de consulter le catalogue du fonds documentaire de l'Agence et de télécharger les publications qu'elle réalise. L'Aura propose des services documentaires spécifiques destinés à ses adhérents qui en font la demande : dossiers d'actualité, actualités de la semaine, nouveaux ouvrages.



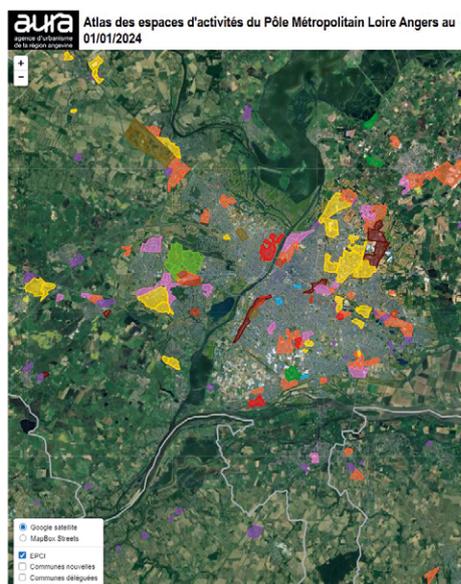
▲ Photo du centre documentaire

ZOOM SUR LE FONCIER

Les observatoires « foncier » de l'Aura

L'Aura assure l'analyse et le suivi de la consommation des espaces agricoles naturels et forestiers via l'Occupation du Sol Grande Echelle. L'OCSGE est l'outil choisi au niveau national, mis à disposition par l'État auprès des collectivités, pour permettre un suivi de l'artificialisation nette des sols conforme au cadre normatif, et un pilotage au niveau national de la trajectoire vers l'objectif «zéro artificialisation nette» en 2050. En 2024, forte de sa connaissance et sa maîtrise de l'outil, l'Aura s'est fait le relais auprès de ses EPCI partenaires et les a accompagnés pour qu'ils vérifient et corrigent la donnée.

L'Aura cartographie dans un **atlas des espaces d'activités** du Pôle métropolitain Loire Angers l'ensemble des zones d'activités, avec une fiche précisant leurs principales caractéristiques et le foncier encore disponible. En complément, l'Agence a mis en place depuis plusieurs années sur ce même périmètre un **observatoire des gisements fonciers à vocation économique** (accès limité), afin d'aider les EPCI à se doter d'une stratégie foncière.



▲ Extrait de l'observatoire foncier

L'Aura actualise également un **observatoire de la programmation résidentielle** (accès limité) à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers pour identifier et localiser les projets résidentiels en cours et à venir à court, moyen et long termes.

En 2024, l'Aura a réalisé des observatoires pour le compte de la Communauté de communes du Haut-Poitou (86) et de la Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire, dans le cadre de contrats. Pour la première collectivité, des observatoires de l'habitat, de la consommation d'espaces agricoles,

naturels et forestiers, ainsi qu'un observatoire des mobilités ont été réalisés. Les agents de la collectivité ont également été formés à la collecte et au traitement des données pour qu'ils puissent actualiser les données et suivre en régie ces observatoires dans le temps. Pour la seconde collectivité, un observatoire de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers a pu être déployé. Ces différents outils permettront aux collectivités de suivre leurs politiques publiques et contribueront à la révision de leurs documents de planification.

Organisation d'un webinaire sur les outils de portage foncier en partenariat avec la DDT 49

La DDT 49 avait organisé un webinaire en octobre 2023 sur le ZAN. Face aux difficultés rencontrées par les collectivités dans la maîtrise du foncier sur un temps long et le manque de connaissance des nombreux outils existants, les membres du bureau de l'Aura, dont la DDT est membre, ont souhaité que soit organisé un webinaire sur les stratégies et outils de portage foncier dans la continuité de celui organisé en 2023.

Ce webinaire s'est déroulé le 18 avril. La question de la stratégie foncière et les différents usages du foncier (économie, agriculture, espaces naturels,

logements, ...) ont été évoqués en début de webinaire pour ensuite aborder la mobilisation des outils de maîtrise du foncier, leurs différents champs d'action (planification, aménagement, fiscalité, veille foncière, portage foncier) et les différents acteurs qui les portent.

Près de 140 personnes, élus et représentants des services des collectivités, ont participé à cet évènement, montrant l'intérêt porté à ce sujet. La Président de l'Aura et le directeur de la DDT 49 ont introduit puis conclu ce temps d'échanges,

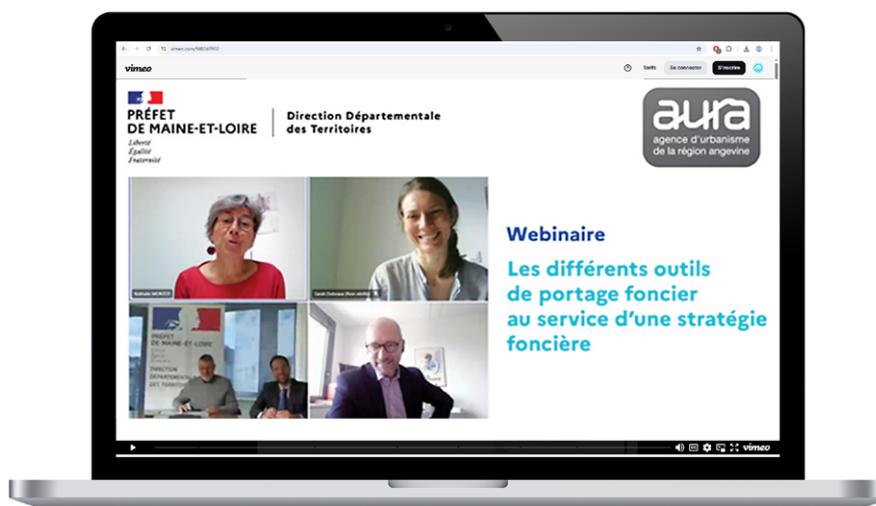


qui a permis de donner la parole à la déléguée générale du Lifti en tant que grand témoin, à un binôme élu et technicien d'ALM et de l'EPF Bretagne, au Directeur d'ALTER. Les interventions étaient riches et éclairantes.

Ce webinaire constitue le point de départ d'une réflexion menée à l'échelle départementale.

Lien vers le replay

<https://vimeo.com/948248902>



▲ Webinaire sur le ZAN

AXE 2

EXPLORATION ET TRANSITIONS



EXPERIMENTATIONS

Fin de l'accompagnement de la Communauté de communes du Thouarsais sur le ZAN

La Communauté de communes du Thouarsais a été lauréate de l'AMI ZAN de l'ADEME et a sollicité l'Aura pour l'accompagner durant deux années, 2023 et 2024. Trois enquêtes ont été menées : une première auprès des entreprises (dans le cadre de la consultation pour la réalisation de l'inventaire des Zones d'Activités Economiques, mai 2023), une deuxième auprès d'habitants (septembre/octobre 2023) et une troisième auprès des élus (février 2024). Ces enquêtes ont permis d'identifier le niveau de connaissances et d'implication des habitants et des entreprises, de connaître leurs besoins et leurs projets.

Soucieuse de trouver des solutions pour diminuer la consommation foncière sur son territoire, la CC du

Thouarsais a souhaité lancer une expérimentation de densification de l'habitat de type BIMBY (Build in My Back Yard, qui signifie «Construire dans mon jardin»). Grâce à l'ingénierie de l'Aura, la CC du Thouarsais a identifié des parcelles potentiellement densifiables sur son territoire et après avoir obtenu l'accord des maires, a engagé une concertation auprès des propriétaires de ces parcelles sur la base d'un questionnaire. Un guide sur la densification douce a été élaboré pour les élus.

Sur le plan économique, les travaux ont démarré avec un benchmark sur des requalifications de ZAE. Le travail de sensibilisation sur la sobriété foncière a été complété par l'organisation de deux ateliers, l'un avec les élus et l'autre avec les acteurs professionnels. L'Aura a préparé et animé ces deux ateliers en septembre 2024. Tous ont réfléchi à deux questions essentielles : comment construire collectivement une stratégie de sobriété foncière ?

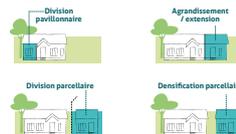
Comment développer ma commune ou mon entreprise sans l'étaler ? Un guide pratique d'optimisation foncière dans les zones d'activités a été réalisé.

La densification douce

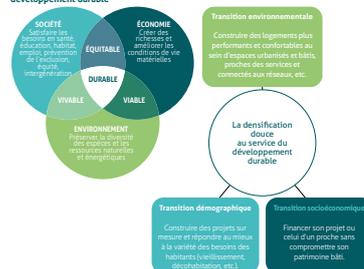
Qu'est-ce que la densification douce et dans quel cas l'utiliser ?

La densification douce est un processus de production de logements sur des parcelles déjà bâties (qui se composent principalement d'habitats individuels, en zone peu tendue). La densification s'appuie essentiellement sur des initiatives privées, de plus en plus encadrées par les collectivités dans le cadre de leur stratégie de développement. Ce processus, qui s'inscrit hors procédures classiques (ZAC, lotissement), se développe aussi bien dans les territoires urbains que ruraux, les centres anciens que les lotissements.

Les formes de la densification douce



Lien entre ZAN et densification douce : une réponse qui s'inscrit dans les objectifs de développement durable

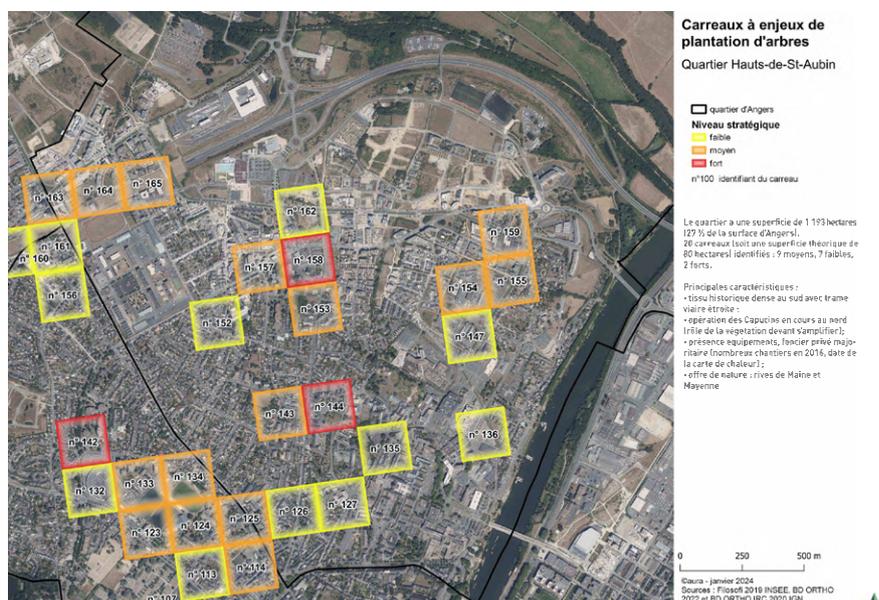


▲ Extrait de la notice pédagogique trajectoire ZAN

Outil cartographique d'aide aux choix stratégiques et aux priorisations des plantations d'arbres dans la ville d'Angers

L'Aura accompagne depuis 2023 la Ville d'Angers sur la création d'un outil d'aide à la décision en matière de végétalisation et désimperméabilisation. Après une importante phase méthodologique pour croiser les données physiques (végétation arborée, herbacée / arbustive ; températures de surface ; zones bruyantes...) et sociales (âge de la population, revenu des ménages, part habitat collectif / individuel), l'Aura a élaboré un atlas pour visualiser facilement les secteurs stratégiques et développer la plantation de nouveaux arbres par quartier d'Angers. Dans ces secteurs, les différents propriétaires fonciers ont également été identifiés, car la collectivité n'est pas majoritairement propriétaire des parcelles.

La collectivité pourra ainsi évaluer sa capacité à développer des projets et nouer les partenariats nécessaires. Dans la continuité de cet atlas, l'Aura et la Ville d'Angers travailleront au recensement d'un maillage de zones fraîches accessibles lors de fortes chaleurs.



▲ Extrait de l'étude - Quartier Hauts-de-St-Aubin



ZOOM sur l'expérimentation qualitative du ZAN dans trois communes du Pôle métropolitain Loire Angers

Le Pôle métropolitain Loire Angers a sollicité un accompagnement de l'Agence pour aborder le ZAN dans une approche qualitative intégrant la qualité des sols urbains.

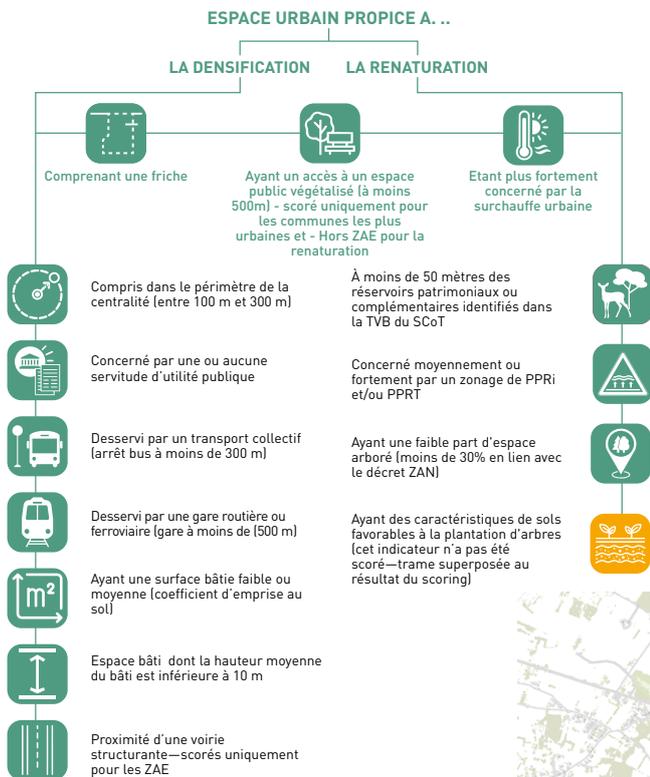
Une expérimentation a été menée à l'échelle de trois communes de typologie différente : une commune du Pôle Centre (Les Ponts de Cé – Angers Loire Métropole) ; une commune

« polarité » (Chalonnnes-sur-Loire – CC Loire Layon Aubance) ; une commune « de proximité » (Marcé – CC Anjou Loir et Sarthe).

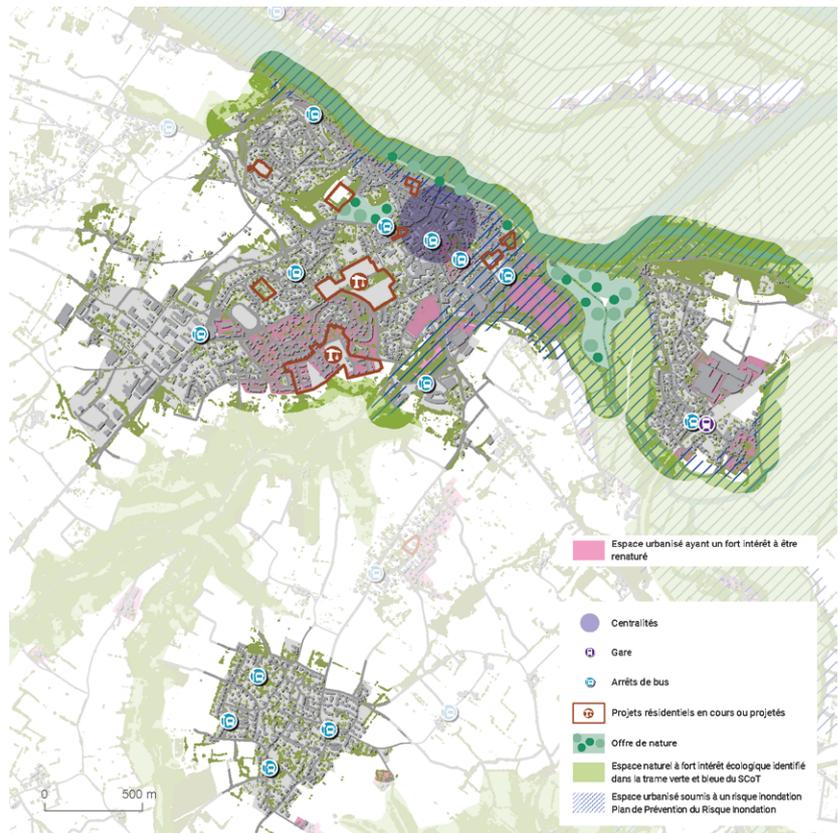
Cette étude a été menée en partenariat avec Institut Agro, dont une équipe de pédologues a réalisé des investigations de terrain au sein des centres-bourgs et centre-ville concernés. L'objectif est de pouvoir qualifier les sols urbains et de verser cette connaissance nouvelle à la définition d'une stratégie de reconquête des espaces urbanisés : faut-il densifier ou renaturer ? En effet, en croisant les fonctions multiples que rendent les sols avec les données d'organisation et de fonctionnement du territoire (proximité d'une centralité, présence

des transports en commun, coefficient d'emprise au sol, proximité d'une offre de nature...), il peut être possible de faire ressortir les secteurs à urbaniser ou à renaturer préférentiellement. Cette cartographie constitue un outil d'aide à la décision permettant de compléter une stratégie foncière communale ou intercommunale.

Après cette phase expérimentale, une phase de déploiement dans d'autres communes sera engagée en 2025.



Extrait de la notice pédagogique trajectoire ZAN





ZOOM sur l'identification de secteurs de précarité énergétique potentielle dans le Pôle métropolitain Loire Angers

Les deux partenariats de l'Aura établis en 2023 avec GRDF et ENEDIS ont permis de lancer une étude ayant pour objectif d'apporter une connaissance fine des secteurs de précarité énergétique potentielle des ménages à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers.

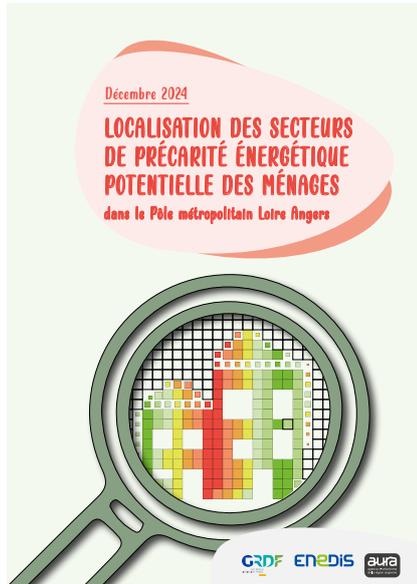
Il s'agit en effet de caractériser et hiérarchiser ces secteurs de précarité énergétique potentielle. Le choix a été fait de mobiliser les données des énergéticiens GRDF et ENEDIS à une maille spécifique développée par l'Aura : les îlots morphologiques urbains (IMU - Illustration 1).

L'Aura a pu établir une cartographie qui présente des consommations de gaz et d'électricité ainsi que la typologie des modes de chauffage par commune et par EPCI. Ensuite des carreaux (données carroyées de 200 m par 200 m - Filosofi 2019) potentiellement précaires sur le logement privé ont été repérés à partir du croisement d'indicateurs sur la population (profil social, revenus) et sur le logement (date de construction et statut d'occupation).

La superposition des carreaux « précaires ou potentiellement précaires » avec les consommations moyennes de gaz et d'électricité à l'IMU (Illustrations 2 et 3) permet d'observer si les consommations sont plutôt élevées (surconsommation) ou anormalement basses (sous-consommation) par rapport à une moyenne selon le type de morphologie urbaine (individuel/collectif) confortant ainsi des situations de précarité dans le carreau.

Trois communes-tests ont été retenues (Durtal, Brissac-Quincé commune déléguée de Brissac Loire Aubance et Pellouailles-les-Vignes commune déléguée de Verrières-en-Anjou), parce que des zones de précarité énergétique potentielle y ont été identifiées. En 2025, une enquête sociologique sera menée auprès des habitants de ces trois communes tests. Elle permettra de mieux connaître les comportements et ressentis des ménages face à la précarité énergétique. Les énergéticiens et les collectivités pourront ainsi mieux cibler les actions à mettre en œuvre.

L'étude doit également définir une méthodologie reproductible dans d'autres territoires ; c'est pourquoi le diagnostic réalisé comporte une partie méthodologique très détaillée.



▲ Couverture de l'étude



▲ Illustration 1 : Exemple de la commune de Durtal - Typologie



▲ Illustration 2 : Exemple de la commune de Durtal - Consommation moyenne d'électricité à usage thermostatique hiver en 2018 et niveau de précarité potentielle



▲ Illustration 3 : Exemple de la commune de Durtal - Consommation hivernale moyenne de gaz en 2018/2019 et niveau de précarité potentielle

PROSPECTIVE

Carnet de prospective créative sur la ville verticale

L'Aura a travaillé en 2024 sur un nouveau sujet de prospective, « la ville sens dessus dessous » qui consiste à prendre en compte la vie dans une ville verticale, à la fois aérienne et souterraine. Entre « gratte-ciel » et « gratte-terre », cette vie est-elle possible ? Est-elle soutenable ? Est-elle une réponse aux enjeux climatiques et écologiques ?

C'est ce que l'Aura a tenté d'aborder dans son 3^{ème} cahier de prospective. Elle s'est inspirée de plusieurs initiatives à travers le monde.

Les œuvres culturelles et de fiction multiplient les exemples de vie sous terre souvent dystopiques, mais qui permettent de nourrir les imaginaires sur ce sujet. La vie souterraine semble en effet avoir davantage inspiré les auteurs de science-fiction que les architectes ou urbanistes, pourtant des perspectives nouvelles d'aménagement pourraient être envisagées.

Le carnet est en cours de finalisation et sera publié courant 2025.



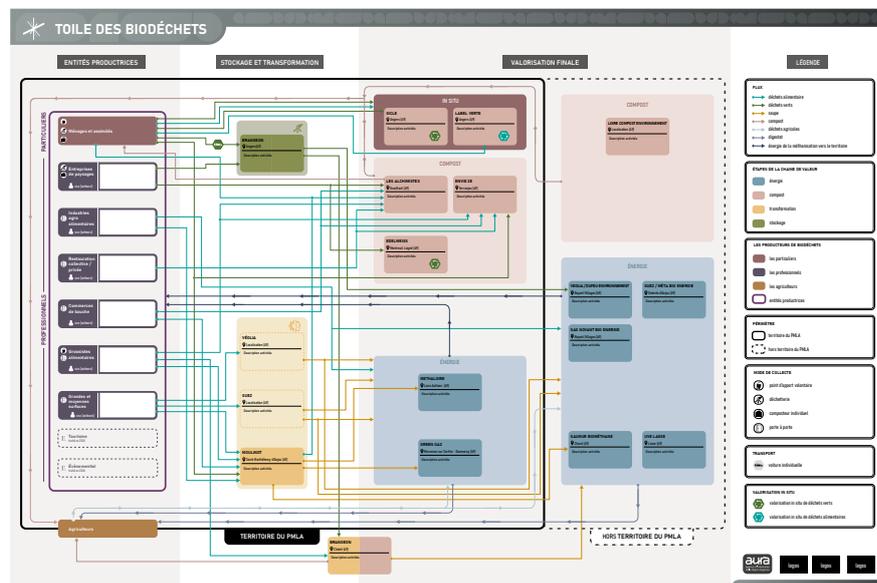
▲ Couverture du carnet de prospective

Réalisation d'une toile sur les biodéchets

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne dorénavant tous les professionnels et les particuliers.

Du fait de cette obligation, les élus de l'Aura ont souhaité qu'une toile sur les biodéchets puisse être réalisée à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers, afin de mieux connaître le système en place, les différents acteurs et les liens entre eux. La réalisation de la toile permettra aussi de mettre en exergue les impacts territoriaux. L'objectif final est de mieux orienter les élus dans leur prise de décision, les aider à anticiper et conduire de manière éclairée les politiques publiques en la matière.

L'Aura a dressé une première liste d'acteurs institutionnels et entreprises privées qu'elle a commencé à rencontrer en 2024. Cette liste d'acteurs sera complétée au fur et à mesure des rencontres.



▲ La toile sur les biodéchets en cours de réalisation

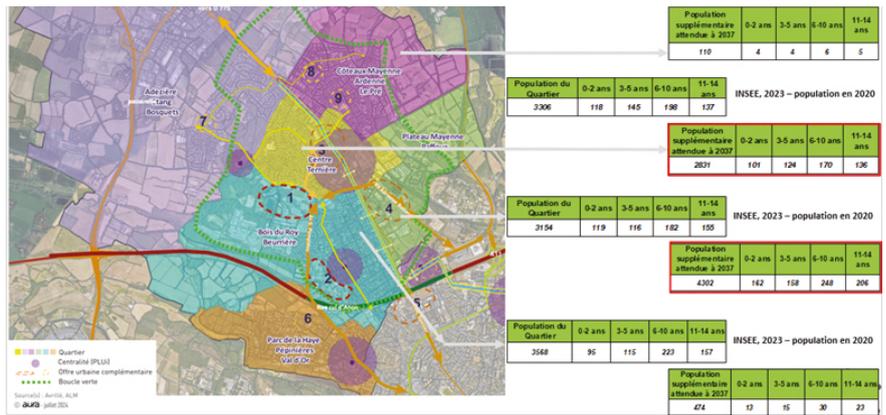
FABRIQUE URBAINE

Etude stratégique pour consolider l'offre en équipements et services à Avrillé

La ville d'Avrillé a sollicité un accompagnement de l'Aura afin d'accompagner la mutation démographique du territoire par une offre de services adéquate.

Le diagnostic partagé présenté en décembre 2024 a permis de dresser un état des lieux de l'offre actuelle et de sa répartition communale, des caractéristiques socio démographiques de la population et des besoins supplémentaires liés aux nouvelles opérations d'urbanisation.

Par le biais de deux ateliers participatifs, l'Aura et la ville ont coconstruit une stratégie de programmation de nouveaux équipements et services afin de développer l'offre urbaine dans les années à venir.



▲ Extrait de diagnostic des équipements et services

Etude d'opportunité d'un projet culturel à La Bohalle (Loire-Authion)

L'Aura a accompagné la commune de Loire-Authion dans sa réflexion sur la transformation d'un site patrimonial culturel en espace culturel dédié à l'art contemporain, en s'appuyant sur les spécificités locales et les forces du

site. Le projet se baserait sur la mise en valeur des œuvres de Josep Grau-Garriga, artiste international qui a vécu et est décédé à Saint-Mathurin-sur-Loire. Ses œuvres sont pour la plupart des tapisseries de grande envergure, qui pourraient faire écho à l'histoire du textile et de la tapisserie en Anjou, ainsi qu'à la culture du chanvre, particulièrement dans la vallée de l'Authion.



L'église de la Bohalle, un site d'exception

Vers un projet culturel

▲ Couverture projet culturel de la Bohalle

MOBILITES

Enquête mobilité des étudiants de Belle-Beille

En 2019, l'Aura a réalisé une étude sur la mobilité des étudiants du secteur de Belle-Beille. Un an après la mise en service de la seconde ligne du tramway, et sachant qu'en 2019, plus de 45% des étudiants déclaraient vouloir changer de comportement à la suite de sa mise en service, l'Agence a réalisé une nouvelle enquête afin de mesurer l'impact de l'arrivée du tramway dans les pratiques de mobilité des étudiants. Parmi les répondants, 75% d'entre eux sont en formation initiale, 19% en alternance et 6% en formation continue. Ils sont 75% (contre 65% en 2019) à disposer d'un titre de transport collectif. Ce sont près de 50% des déplacements pour se rendre sur le campus qui sont

réalisés en transport en commun, entraînant une baisse de l'usage de la voiture, alors que les modes actifs sont restés stables par rapport à 2019.

L'analyse montre des différences dans les déplacements des étudiants, en fonction de leur lieu d'habitation (quartiers d'Angers, 1^{ère} couronne angevine ou au-delà), des établissements qu'ils fréquentent, ou du motif du déplacement (études, loisirs, travail...). Les étudiants ont également pu exprimer leur opinion et leurs préoccupations en matière de mobilité à Angers tout en formulant des propositions s'ils le souhaitaient. Les résultats de cette enquête ont été présentés dans le Vies Mobiles n°12.

Décembre 2024

VIES MOBILES N°12

LES DEPLACEMENTS DES ETUDIANTS DU CAMPUS DE BELLE-BEILLE EVOLUTION DES PRATIQUES DEPUIS LA MISE EN SERVICE DU TRAMWAY

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

Couverture du vies mobiles n°12 ►

Etude mobilité des salariés sur le secteur de Belle-Beille Technopole

Sur le secteur de Belle-Beille Technopole, comprenant Nid de Pie, Bull, la ZFU et Grand Périgné, on observe une importante suroccupation de l'espace public en journée par le stationnement, impactant le fonctionnement et l'attractivité du secteur. Une analyse urbaine fine de l'existant (desserte, offre multimodale, aménagements...) et des pratiques des salariés (enquête, reportage photos...) a permis d'apporter des éléments objectifs sur l'occupation de l'espace public, d'envisager des solutions (mobilités alternatives, occupation des espaces privés, accessibilité...) et de réduire les conflits d'usage.



▲ Extrait du support de présentation de l'étude mobilité sur le secteur de Belle-Beille Technopole

Accompagnement à l'élaboration du plan de mobilité simplifié (PDMS) de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

La Communauté de communes a sollicité l'Aura pour l'accompagner dans l'élaboration de son PDMS. Un diagnostic a été réalisé en 2024, reposant sur plusieurs sources de données. Concernant les usages, les résultats de l'enquête EMC²,

l'INSEE, le registre national de covoiturage ont notamment été mobilisés. Par ailleurs, les infrastructures de déplacements, les services existants et les dispositifs d'accompagnement ont été recensés sur le territoire pour dresser un panorama le plus exhaustif possible. Après la phase de diagnostic sera définie une stratégie avec la priorisation des enjeux et l'identification d'actions pouvant être mises en œuvre à court, moyen et long termes.

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

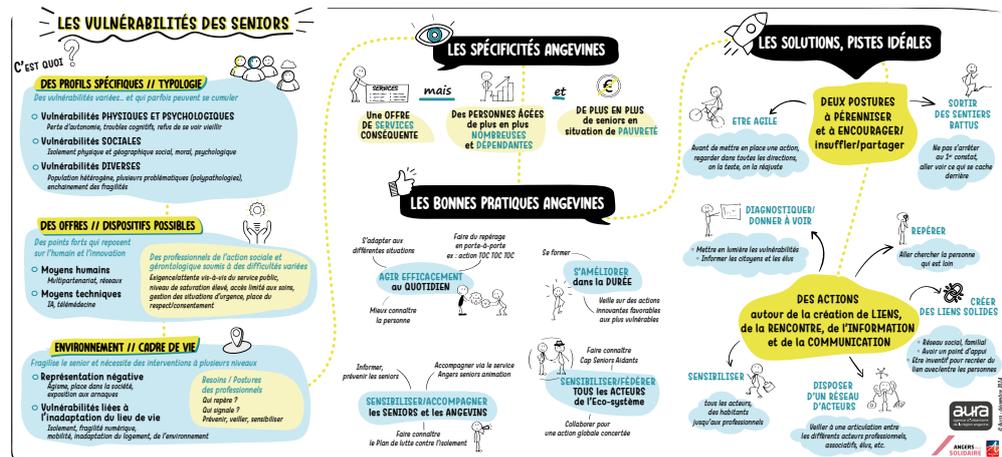
Etude vulnérabilité des seniors – CCAS Ville d'Angers

Le CCAS de la Ville d'Angers, qui a adhéré à l'Aura en 2022, a demandé à l'Agence d'inscrire dans son programme de travail 2024 une étude sur la précarité des seniors à l'heure où ceux-ci prennent une place de plus en plus importante dans la ville, nécessitant de disposer d'une vision à moyen et long termes de leurs besoins et de l'offre de services adaptés à déployer par le CCAS.

Deux focus group¹ ont été animés par l'Aura les 10 juillet et 20 septembre.

Ils ont réuni des salariés du CCAS d'Angers. L'objectif était de définir la notion de « vulnérabilité » dans sa pluralité de sens, de partager des

connaissances réciproques et de proposer des pistes d'amélioration.



▲ Poster sur les vulnérabilités des seniors

¹ Un groupe de 8 personnes de l'Aura a été formé à l'animation de focus group en 2024

AXE 3

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES



ETUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Partenariat avec la Région : SRADET et mobilités

Dans le cadre de l'élaboration d'un guide méthodologique du SRADET par les agences d'urbanisme, l'Aura a réalisé une fiche sur l'intégration de l'eau dans les documents d'urbanisme. Ce guide s'adresse aux élus et techniciens, il a une vocation pédagogique afin de faciliter la compréhension et l'application du

SRADET par les territoires. Par ailleurs, l'agence a continué à travailler sur les indicateurs mobilité pour l'évaluation des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM). Enfin, l'Aura est intervenue devant le CESER lors d'une conférence sur la trajectoire ZAN.

PLANIFICATION

Accompagnement du PMLA à la révision du SCoT Loire Angers

Le SCoT Loire Angers a été arrêté le 4 novembre 2024, à l'unanimité, en comité syndical du Pôle métropolitain Loire Angers et marque l'aboutissement d'une réflexion engagée en 2018.

Le SCoT n'est pour autant pas achevé, cet arrêt de projet sera suivi d'une phase de consultation des personnes publiques associées, puis d'une enquête publique. Le document pourra alors évoluer en fonction des remarques formulées avant d'être soumis à l'approbation du comité syndical fin 2025.



▲ Couvertures des dossiers du SCoT

Accompagnement du PETR du Segréen à la révision du SCoT

Le PETR du Segréen a sollicité un accompagnement de l'Aura pour la révision du SCoT dans le prolongement de la mission confiée depuis 2019 sur le suivi du SCoT Anjou Bleu pour les indicateurs habitat, économie et consommation des espaces agricoles et forestiers (période 2016-2020). Un diagnostic synthétique et problématisé a été réalisé dès le 1^{er} semestre 2025. Il identifie les principaux enjeux des années à venir et pour lesquels les élus apporteront des réponses au travers des prochaines phases de travail : le Projet d'Aménagement Stratégique et le

Document d'Orientation et d'Objectifs. Le calendrier fixé est un SCoT arrêté avant les élections municipales de 2026.

PARTIE 1

LES HABITANTS À L'ORIGINE DU BESOIN DE TRANSFORMATION DU PARC DE LOGEMENTS

Les profils des habitants

Un territoire attractif pour les primo-accédants provenant principalement de l'agglomération angevine

Évolution démographique et du nombre de logements entre 1975 et 2020 à l'échelle du Pays Anjou Bleu (PAB) - MISE à JOUR

Le Pays connaît une dynamique démographique favorable depuis plusieurs décennies. Même si la croissance démographique demeure positive, elle est marquée au cours de ces six dernières années par une réduction de l'accroissement naturel et un léger déficit migratoire. Ce sont majoritairement les moins de 25 ans (études, formations ou 1^{er} emploi...) et dans une moindre proportion les 40-59 ans (De parcours résidentiel, accédants de la vie, mobilité professionnelle...) qui ont tendance à quitter le Pays, à l'inverse des 25-39 ans (primo-accédants) et des 80 ans et plus (impact de la capacité d'accueil des établissements pour personnes âgées...) qui s'installent. Le vieillissement de la population va favoriser la libération de grands logements dans la partie existante et donc le renouvellement de la population, à condition de proposer une offre de logements plus diversifiée (belle, produite...). Les flux migratoires résidentiels externes traduisent une relation privilégiée entre le Pays et le bassin de vie angevin.

➔ Une croissance de population qui se poursuit mais une augmentation des personnes seules

► Poursuite de la baisse de la taille des ménages -3% entre 2014 et 2020 contre -5% entre 2009 et 2014

• Augmentation du nombre de personnes seules : +3 points entre 2009 et 2020 (+144 personnes par an)

• Des ménages plus petits à ABC (2,38) par rapport à CCVHA (2,49) mais une taille moyenne des ménages plus élevée qu'à l'échelle du Maine-et-Loire (2,20) et de la France (2,17)

► Croissance démographique soutenue par les communes particulièrement de Segré, Le Lion d'Angers, Le Louroux-Bé, Chamigné, Vern d'Anjou, Château-neuf/s., Pouvance

► Croissance démographique plus importante à CCVHA +0,41% entre 2015 et 2021 qu'à ABC (+0,05% entre 2015 et 2021)

Territoire en action Les 2 EPCI sont déjà en action avec une OPAH/RU en 2014 et deux PLU

► Extrait de la synthèse transversale du diagnostic

Accompagnement d'Anjou Loir et Sarthe à l'élaboration de son PLUiH

Le PLUiH d'Anjou Loir et Sarthe a été arrêté le 7 novembre 2024 par le conseil communautaire. Le règlement écrit

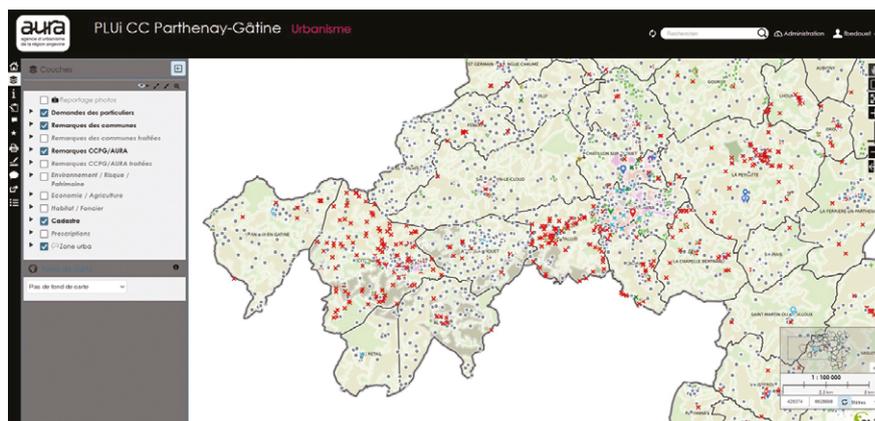
et graphique, les OAP, le Programme d'Orientations et d'Actions Habitat ainsi que l'ensemble des annexes ont été finalisés avec une concertation et une co-construction permanente : réunions PPA, échanges avec la Communauté de communes et les communes via le web SIG... Cet arrêt de projet sera suivi d'une phase de consultation des personnes

publiques associées, puis d'une enquête publique. L'approbation est envisagée à la fin de l'année 2025.

Accompagnement de Parthenay-Gâtine à l'élaboration de son PLUi

Lancé en 2018, le PLUi de Parthenay-Gâtine a été arrêté le 21 novembre 2024 en conseil communautaire. Comme pour le PLUi d'Anjou Loir et Sarthe, l'Aura a travaillé en co-construction étroite avec les services de l'intercommunalité. Cet arrêt de projet sera suivi d'une phase de consultation des personnes publiques associées, puis d'une enquête publique.

Le document pourra alors évoluer en fonction des remarques formulées avant d'être soumis à l'approbation du conseil communautaire fin 2025.



▲ Web SIG développé pour le PLUi Parthenay-Gâtine

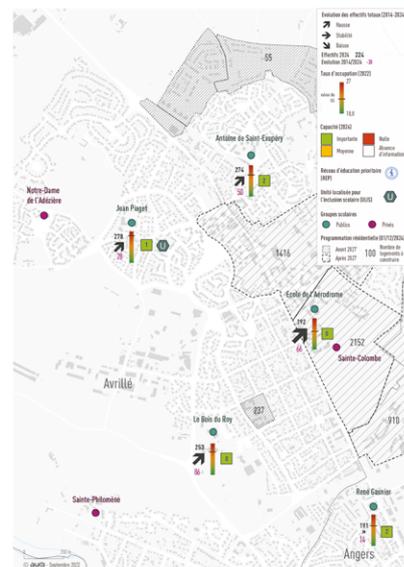
DYNAMIQUES SCOLAIRES

L'Aura reste très sollicitée pour éclairer la Ville d'Angers et les communes d'Angers Loire Métropole sur les capacités de leurs groupes scolaires dans les prochaines années, compte tenu du dynamisme démographique du territoire angevin tout en tenant compte des contextes et des particularismes locaux. Comme chaque année, les tableaux de bord de suivi ont été actualisés. Les études particulières menées en 2024 ont concerné les communes de Briollay, Avrillé et Saint-Lambert-la-Potherie.

Un suivi spécifique sur le secteur des Hauts-de-Loire et une actualisation de l'étude sur Monplaisir ont également

été réalisés en 2024. Tout ce travail mené par l'Aura permet à la Direction des bâtiments d'Angers Loire Métropole de prioriser les travaux, d'anticiper les besoins de nouvelles classes ou de changements d'usage.

Ces enjeux capacitaires et fonctionnels associés aux enjeux techniques, réglementaires et énergétiques ont amené Angers Loire Métropole à réfléchir à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier des écoles, auquel l'Aura a été associée.



► Extrait d'une étude scolaire

ÉCONOMIE

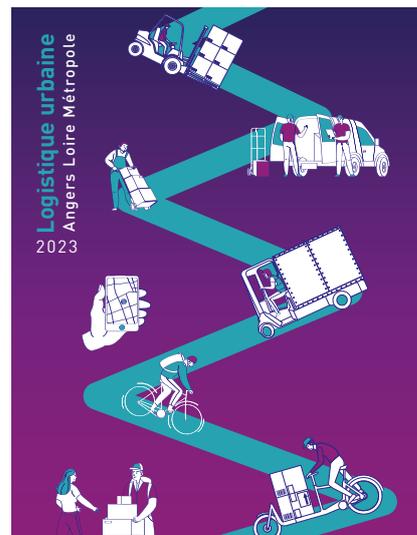
Contribution à la publication sur l'internationalisation – Angers Loire Métropole

L'Aura a accompagné la direction Europe et International dans la mise en exergue des atouts du territoire d'Angers Loire Métropole qui favorisent sa renommée internationale.

De nombreuses thématiques sont concernées, dont les plus connues sont la Loire Patrimoine mondial de l'Unesco, les filières d'excellence (végétal, santé, numérique...), l'offre de formations.

Logistique urbaine ALM

Dès 2023, l'Aura a accompagné Aldev et ALM sur la logistique urbaine, dans le cadre du programme Interlud. Un diagnostic a été finalisé et livré début 2024. Des ateliers ont été mis en place et l'Aura a participé à l'animation de l'un d'eux en juillet sur la cyclologistique (Transport et livraison de marchandises à vélo, soit la logistique du dernier kilomètre à vélo pour répondre aux enjeux environnementaux et de mobilité en milieu urbain).



► Couverture logistique urbaine

POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Charte intercommunale d'équilibre territorial (CIET)

L'Aura a participé aux travaux de la CIET (cotation, gestion en flux) et accompagné le service habitat d'ALM pour la préparation de la Conférence Intercommunale du Logement qui s'est réunie en février 2024. Elle s'est notamment appuyée sur les données du Recensement du Parc Locatif Social et de l'observatoire augmenté du CREHA OUEST.

Contrat de ville d'ALM

2024 marque le départ d'une nouvelle contractualisation pour la période 2024-2030. Deux nouveaux quartiers ont intégré la géographie prioritaire d'Angers Loire Métropole : Saint-Exupéry à Angers et Gide-Colomb à Trélazé, notamment pour ce dernier grâce à l'objectivation des données produites par l'Agence. L'Aura a mis à disposition des deux villes et de l'Etat, une cartographie actualisée des 10

quartiers concernés ainsi que quelques chiffres clés.

Ces éléments ont permis d'alimenter les travaux de concertation dans chacun des quartiers et aidé à définir les priorités et objectifs pour chacun d'entre eux.

Baromètre des quartiers

A l'occasion de la 4^{ème} édition du baromètre des quartiers, il a été proposé une analyse de l'évolution des 10 quartiers d'Angers, selon 3 grands axes : cohésion sociale, développement économique et emploi, cadre de vie et transitions. A partir du recensement INSEE 2020 et de données plus récentes, ce baromètre montre la situation des quartiers et les évolutions passées. Le document est le fruit d'une collaboration étroite avec les services de la Ville et d'Angers Loire Métropole, dont la Mission Evaluation-Observation. Cette édition intègre de nouvelles données, comme celles issues de l'enquête grands déplacements ou encore sur la tranquillité publique.

A la fin du document, une fiche de synthèse est présentée pour chacun des 10 quartiers.



▲ Couverture du baromètre des quartiers d'Angers

Caractérisation des îlots sensibles de la Ville d'Angers

Chaque îlot sensible a fait l'objet d'un document présentant des données chiffrées sur les caractéristiques du parc social, des éléments de diagnostic partagés (Atouts / faiblesses / opportunités / actions mises en place),

une analyse urbaine, des propositions d'actions nouvelles.

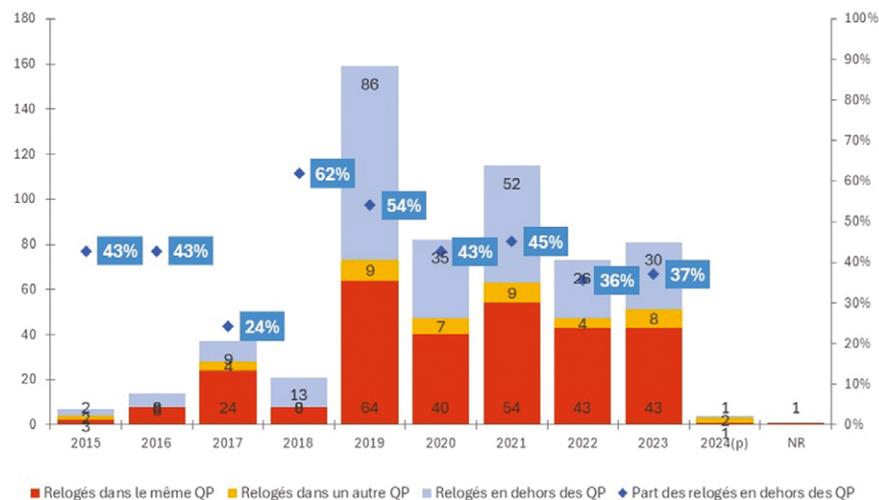
En début d'année 2024, il restait encore deux documents à produire, celui de l'îlot Villesicard / Les Viviers (quartier Justice / Madeleine / Saint-Léonard) et de l'îlot Les Artilleurs / Boselli (Quartier des Hauts de Saint-Aubin). Ils ont été finalisés en février 2024. En avril, le travail mené pendant près de trois

années pour repérer et caractériser les 10 îlots sensibles dans six quartiers d'Angers a pu être présenté aux adjoints de quartiers.

Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU)

6^{ème} bilan annuel des relogements dans le cadre du NPRU concernant les quartiers Belle-Beille et Monplaisir

Il a été constaté un maintien du rythme des relogements en 2023 avec le lancement de ceux de l'opération Allonneau. Comparativement avec le profil des ménages relogés les années passées, les ménages relogés en 2023 comptent davantage de couples avec enfant(s), sont plus jeunes et sont moins modestes.



▲ Schéma extrait de l'étude

Evaluation des parcours résidentiels - relogements secteur Allonneau

Allonneau représente la dernière opération de démolition dans le quartier de Monplaisir, soit 2 bâtiments et 142 logements. Les relogements ont commencé en 2023. Un nouveau questionnaire a été proposé aux ménages

avec des questions fermées concernant l'ancien et le nouveau logement. A fin 2024, 75 questionnaires ont ainsi été saisis, donnant de premiers éléments de compréhension par typologie de ménage (âge, taille) et par secteur de relogement (dans ou hors QPV), sous forme de radars notamment.

Un premier bilan sur l'intérêt et la pertinence de l'outil radar a pu être réalisé collectivement. Cette évaluation va se poursuivre en 2025 après le relogement de l'ensemble des locataires.

Suivi des indicateurs incontournables de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru)

Chacun des deux quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, Belle-Beille et Monplaisir, a fait l'objet d'un tableau de bord de suivi de six objectifs incontournables de l'ANRU, concernant la diversité de l'habitat, la densité du quartier adaptée à son contexte urbain, la mixité fonctionnelle, la mobilité des habitants, l'efficacité énergétique...

Un premier tableau de bord avait été réalisé en 2018, correspond au T0.

Ce nouveau document actualisé permet de visualiser les avancées du programme, la trajectoire suivie, l'atteinte des objectifs que s'étaient fixés

les partenaires.

Ce tableau de bord sera remis à l'ANRU lors de la revue de projet en 2025.



▲ Bibliothèque Ludothèque à Monplaisir
© Ph. Noisette / Ville d'Angers

▲ Ecole Pierre et Marie Curie à Belle-Beille
© Th. Bonnet / Ville d'Angers

POLITIQUES D'HABITAT

Finalisation du PLH de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

Le PLH a répondu aux besoins et enjeux identifiés lors du diagnostic par un plan d'actions ambitieux traduisant la volonté de conforter les politiques publiques déjà en place et d'initier de nouvelles politiques publiques pour le territoire. Le PLH de la Communauté de communes Loire Layon Aubance a été arrêté en conseil communautaire le 2 janvier 2025. Son approbation devrait être effective au 1^{er} trimestre 2025, après l'avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Finalisation du PLH de la Communauté de communes du Thouarsais

L'Aura a accompagné la Communauté de communes du Thouarsais en 2024 pour élaborer son programme d'actions. Le PLH a été arrêté par le Conseil Communautaire le 3 décembre 2024, pour avis auprès de la CRHH. Son approbation est prévue en avril/mai 2025.

Finalisation du PLH de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

L'Aura a accompagné l'intercommunalité sur la phase administrative du PLH jusqu'à son approbation le 21 novembre 2024.

POLITIQUES DE COHÉSION DES TERRITOIRES

Petites villes de demain

Dans le cadre de la convention d'adhésion de la commune de Noyant-Villages au programme « Petites villes de demain » signé en 2021, la DDT 49 a mobilisé l'Aura pour assister la commune dans la réalisation de son projet de places rayonnantes.

Les objectifs de ce projet sont les suivants : renforcer l'identité de la commune nouvelle (aménagement « signature ») ; avoir des places moins artificialisées et vivantes en respectant leurs particularités ; donner des informations notamment touristiques.

La mission de l'Aura était de réaliser un diagnostic, puis d'animer un atelier avec les élus pour sélectionner les places prioritaires et définir un pré-programme ainsi que la feuille de route pour passer à la phase opérationnelle.



▲ Parçay-les-Pins - © Aura



▲ Auverve - © Aura

03

RÉSEAUX ET PARTENARIATS



RÉSEAU FNAU

Participation à la 45^{ème} rencontre des agences d'urbanisme « Espace(s) public(s) en débat(s) »

du 9 au 11 octobre à Saint-Omer



Participation de l'Aura aux travaux du Club Cohésion Sociale à Saint-Etienne les 28 et 29 novembre 2024

sur le thème de la dimension expérimentale des quartiers en politique de la ville au service de la transition écologique



Suivi des formations

« Gestion de projet » - 2 personnes

« Toiles » - 2 personnes

PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE

Un colloque sur l'alliance des territoires s'est déroulé à Brest le 26 novembre 2024, organisé par le Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB), syndicat mixte réunissant les métropoles d'Angers, Nantes, Rennes et Brest.

Les agences d'urbanisme de ces métropoles, en tant qu'outils d'ingénierie territoriale, ont accompagné le PMLB pour organiser cet événement et ont animé les ateliers de l'après-midi.

FORUM DES MAIRES - AMF49

Forum des maires de Maine-et-Loire

le 20 septembre à Chemillé-en-Anjou

L'Association des Maires et Présidents d'EPCI de Maine-et-Loire s'est réunie en septembre pour tenir son assemblée générale.

Un forum autour des défis du foncier, du budget et du vieillissement du territoire, était ensuite proposé à l'ensemble des élus.

L'agence était présente pour tenir un stand afin de présenter ses missions aux côtés d'autres partenaires et exposants, et échanger avec les élus présents.



▲ Stand tenu par l'Aura à l'occasion du forum des maires de l'AMF49





04

PROGRAMME DE TRAVAIL 2025-2026-2027

OBJECTIFS ET CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2025-2027

Le programme de travail est un document cadre essentiel au fonctionnement de l'Agence. Il permet de prioriser les études et missions à mener en lien avec le projet d'agence 2021-2026, que les élus de l'Aura ont adopté afin de fixer les enjeux et la stratégie à suivre pour le mandat.

L'Agence prépare le programme de travail partenarial avec l'ensemble de ses membres. Depuis 2022, ce programme de travail est triennal avec des missions qui sont détaillées annuellement. Il est voté en novembre de l'année N-1.

L'esprit partenarial va au-delà d'une élaboration partagée du programme de travail. C'est aussi et surtout une mise en commun des réflexions et des travaux.

Il suppose le partage des résultats, la répliquabilité des méthodes, la réutilisation des outils, la diffusion de la connaissance. L'esprit partenarial c'est comprendre les besoins de ses partenaires, pour proposer un accompagnement adapté à chacun au bénéfice de tous, c'est donc pour l'Aura une obligation d'être agile et réactive. Le Programme de travail partenarial traduit ainsi l'expression directe et indirecte des demandes de ses partenaires.

Le programme de travail partenarial 2025-2027 se décline en trois grands axes :

- Les missions d'observation et de mise en débat qui constituent le socle commun de l'Aura. Elles regroupent notamment l'observation, le partage de connaissances, l'animation et l'appui technique ponctuel aux membres.
- Les missions exploratoires et expérimentales, qui peuvent être des missions à l'initiative de l'Aura (socle commun) ou demandées par certains de ses membres. La prospective créative, priorité du projet d'agence 2021-2026, est partie intégrante de cet axe.
- Les missions d'accompagnement des politiques publiques des membres partenaires à travers la réalisation d'études thématiques ou transversales, la planification réglementaire, les projets territoriaux...

En 2025, le programme de travail de l'Aura est marqué par de nouveaux partenariats et une place centrale donnée aux sujets relevant de stratégie foncière :

- En adhérant à l'Aura en 2025, les 4 EPCI du Département de la Mayenne ont voulu s'entourer d'une ingénierie territoriale qui leur met à disposition des outils, des méthodes éprouvées afin que la stratégie foncière et la planification réglementaire aillent de pair.
- L'expérimentation ZAN (prise en compte de la qualité des sols urbains) réalisée dans trois communes du Pôle métropolitain Loire Angers, sera déployée dans neuf autres communes.
- Lauréat de l'AMI porté par la Fédération des SCoT (programme LIFE BIODIV France - OFB), le Pôle métropolitain Loire Angers a sollicité un accompagnement de l'Aura pour la création d'un observatoire de la renaturation, afin d'identifier des espaces potentiels à renaturer et de les caractériser (intérêt écologique, usages et fonctions...).
- En partenariat avec l'ADEME, l'Aura va travailler à l'élaboration d'un guide méthodologique de pré-identification des friches à partir de bases de données nationales. A destination des techniciens,

l'intérêt est de faciliter la mise en œuvre d'un inventaire des friches dans les collectivités pour qu'elles puissent mieux se concentrer sur les solutions de reconquête de ces espaces.

- En appui sur son outil OCS et les données issues des permis de construire, l'Aura élaborera pour le Pôle métropolitain Loire Angers un observatoire de la consommation et de l'artificialisation des espaces agricoles naturels et forestiers pour que les collectivités puissent suivre dans le temps leur trajectoire ZAN fixée dans leurs documents de planification.

A noter qu'à ce programme de travail peuvent s'ajouter des activités annexes, contrats de prestations de service établis entre l'Aura et un ou plusieurs donneurs d'ordre.

Missions		2025	2026	2027	"ALM Angers"	"Aldev Alter P."
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES						
	OBSERVATOIRES					
	OBSERVATOIRE TERRITORIAL - <i>Territoires en chiffres</i>	X	X	X	X	X
OBS. HABITAT	<i>Etat annuel du marché du logement</i>	X	X	X	X	
	<i>Rencontre annuelle avec l'ens. des acteurs immobiliers</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Atlas programmation résidentielle</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Atlas Parc Locatif Social, tableau bord vente HLM</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Atlas des copropriétés</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Obs. de la dde en logements (partenariat Ouest-France Immo et interagences)</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Observatoire du logement des étudiants</i>	X	X	X	ALM	X
OBS. ÉCO	<i>Panorama éco et emploi</i>	X	X	X	X	X
	<i>Contribution OIE</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Atlas ZAE PMLA</i>	X	X	X	ALM	Aldev
	<i>OGIF-E</i>	X	X	X	ALM	Aldev
	OBSERVATOIRE DU VIEILLISSEMENT : <i>mise à jour tableau de bord</i>		X		ALM	
	OBSERVATOIRE DES EQUIPEMENTS	X	X	X	ALM	
	OBSERVATOIRE DES MOBILITES - <i>Vies mobiles et temps de parcours</i>	X	X	X	ALM	
	OBSERVATOIRE DES EVOLUTIONS URBAINES	X	X	X	X	
	<i>Référentiel IMU</i>	X	X	X	X	X
	OBSERVATOIRE CONSO/ARTIFICIALISATION	X	X	X	ALM	X
	OBSERVATOIRE RENATURATION	X	X	X	ALM	X
	INFORMER ET DÉBATTRE					
	<i>Matins de l'Aura</i>	X	X	X	X	X
	<i>RDV du Pôle</i>		X		X	

■ Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Sgréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X						X	X	X	
CCLLA	CCALS	X							X			
									X		X	
									X			
									X			UA
X	X	X							X	X	X	X
									X			CCI
CCLLA	CCALS	X							X			
CCLLA	CCALS	X							X			
									X			
CCLLA	CCALS	X							X		X	
X	X	X	X						X			
X	X	X							X	X	X	
X	X	X										
CCLLA	CCALS	PMLA							X			
CCLLA	CCALS	PMLA							X			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	PMLA										

Missions		2025	2026	2027	"ALM Angers"	"Aldev Alter P."
AXE 2 : EXPLORATION / TRANSITIONS						
PROSPECTIVE						
	<i>Carnet de prospective</i>	X	X	X	X	X
	Les toiles	X	X	X	X	X
SOBRIÉTÉ FONCIÈRE						
	<i>Déploiement méthodologie ZAN dans communes PMLA (suite expérimentation)</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Méthodologie référentiel foncier dans les EPCI du 53</i>	X				
	<i>Guide méthodo. d'aide à l'identification des friches (ADEME)</i>	X			X	X
	<i>Sensibilisation des élus et services d'ALM</i>	X			ALM	X
VILLE DÉSIRABLE ET FABRIQUE URBAINE						
	<i>Actualisation étude piscine</i>	X			X	
	<i>Outil d'aide au choix stratégique végétalisat°, potentiels renaturat° et désimperméabilisat°</i>	X	X		ALM	X
	<i>Aide à la définit° d'une stratégie locale pour la compensation collective agricole</i>	X			ALM	
	<i>Urbanisme réversible, modularité des usages (chronotopie)</i>	X	X		ALM	
	<i>Ville productive</i>	X			X	X
	<i>Etude foirail Parthenay</i>	X				
MOBILITÉS						
	<i>Impact environnemental mobilités pour PCAET</i>	X			X	
	<i>Partenariat UA appel à projet ANR sur dépendance à la voiture en périurbain et rural</i>	X	X	X	X	
	<i>Accompagnement PDMS CCLLA</i>	X				
	<i>Mobilités révision PLUi ALM</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Aide à définition stratégie mobilités piétonnes</i>		X		ALM	
	<i>Aide à la définition stratégie co-voiturage</i>		X		ALM	
TRANSITION NUMÉRIQUE						
	<i>Evaluation des usages du Territoire Intelligent ALM</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Impact du numérique sur la transformation des organisations et des métiers</i>		X		ALM	
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE						
	<i>Précarité énergétique (échelle PMLA)</i>	X			X	

■ Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CCLLA	CCALS	PMLA							Etat			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	ADEME
		X										
X	X	PMLA										
		X							Etat			
									X			Ch. Agri
X	X	X							X			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	CCI CMA
				CCPG					X			
X	X	PMLA										Siéml
X	X	X	X						X	X	X	UA
CCLLA		X							X	X	X	
		X										
										X	X	
X	X	X							X		X	"GRDF ENE- DIS"

Missions		2025	2026	2027	"ALM Angers"	"Aldev Alter P."
AXE 3 : STRATÉGIES TERRITORIALES, PLANIFICATION ET POLITIQUES PUBLIQUES						
ETUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL						
	<i>SRADDET : guide méthodo., territorialisation, TO...</i>	X	X	X	X	
	<i>Obs. du foncier régional</i>	Avec Auran et ADDRN			X	
	<i>Accompagnement des bassins de mobilité (COM...)</i>	X	X	X	X	
PROJET DE TERRITOIRE						
	<i>CC Mont des Avaloirs (53)</i>		X			
	<i>Actualisation quelques données projet de territoire CCLLA</i>	X				
SCoT						
	<i>Accompagnement révision SCoT Loire Angers</i>	X	X		X	
	<i>Accompagnement révision SCoT Segréen</i>	X	X	X		
	<i>Accompagnement modification SCoT Mayenne Communauté</i>		X	X		
	<i>Accompagnement modification SCoT CC Coëvrans</i>	X	X	X		
	<i>Accompagnement révision SCoT Mont des Avaloirs</i>		X	X		
	<i>Accompagnement révision SCoT CC de l'Ernée</i>		X	X		
PLUI						
	<i>Accompagnement PLUiH Anjou Loir et Sarthe</i>	X				
	<i>Accompagnement PLUi CC Parthenay-Gâtine</i>	X				
	<i>Accompagnement PLUI ALM : POA Habitat et Mobilités</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Cartographies et données Diag EIE PLUi ALM</i>	X			ALM	
	<i>Accompagnement TVB urbaine ALM</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Accompagnement animation comité de partenaires ALM</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Accompagnement PLUi Mayenne Communauté (53)</i>	Procédu. Évolut°	X	X		
	<i>Accompagnement PLUi CC des Coëvrans (53)</i>		X	X		
	<i>Accompagnement PLUi CC Mont des Avaloirs (53)</i>	Procédu. Évolut°	X	X		
	<i>Accompagnement PLUi CC de l'Ernée</i>	Diag + EIE	X	X		
ECONOMIE						
	<i>Retombées économiques événements centre des congrès</i>		X	X	X	
	<i>Stratégie développement économique CC de l'Ernée</i>		X			
	<i>Logistique urbaine - Suite programme Interlud</i>	X			X	Aldev
	<i>Etat de l'offre du secteur économique du loisir</i>	X			X	Aldev
	<i>Mise à jour plaquettes filière du végétal et filière du numérique</i>	X			X	Aldev

■ Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X						X	Région	X	
X	X	X	X						X	Région	X	
X	X	X	X						X	Région	X	
								Mt des Avaloirs				
CCLLA		X							X	X	X	
X	X	PMLA							X	X		
			PETR						X	X		
					Mayenne Co				X			
						CC Coë- vrons			X			
								Mt des Avaloirs	X			
							CC l'Ernée		X			
	CCALS	X							X			
									X			
		X							X			
		X							X	X	X	X
					Mayenne Co				X	X		
						CC Coë- vrons			X			
								Mt des Avaloirs	X			
							CC l'Ernée		X			
												Altec
							CC l'Ernée					
		X							X			
											X	

Missions		2025	2026	2027	"ALM Angers"	"Aldev Alter P."
AXE 3 : STRATÉGIES TERRITORIALES, PLANIFICATION ET POLITIQUES PUBLIQUES						
DYNAMIQUES SCOLAIRES						
	<i>Cartographie quartiers ville d'Angers + Tableau de bord et cartographie ALM</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Etudes particulières</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Suivi des dossiers</i>	X			ALM	
	<i>Etude sectorisation écoles Ville d'Angers</i>	X			VA	
	<i>Contribution à l'élaboration d'un schéma directeur écoles Ville d'Angers</i>	X	X		VA	
	<i>Contribut° au schéma petite enfance (Prospective effectifs) dans la Ville d'Angers</i>	X			ALM VA	
POLITIQUES DE SOLIDARITÉ						
SANTÉ	<i>Veille sur les données état de santé</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Observation sociale des quartiers prioritaires</i>	X	x		ALM	
	<i>Enquête par sondage auprès des habitants des QPV et hors QPV</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Soutien à la mise en place d'un outil de suivi des actions</i>	X			ALM	
	<i>Animation et valorisation</i>	X	X	X	ALM	
CONTRAT DE QUARTIERS 2030	<i>Accompagnement étude recherche/action "quartier résilient" (étude sur 4 ans)</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Finalisation relogements Alloneau + bilan annuel relogements</i>	X			ALM	
	<i>Bilan général relogements 2018-2025</i>		X		ALM	
	<i>Bilan général qualitatif et quantitatif</i>			X	ALM	
	<i>Actualisation TdB évaluation ANRU et écoquartiers</i>			X	ALM	
NPNRU	<i>Baromètre des quartiers</i>			X	VA	X
	<i>Contribution à un observatoire égalité hommes / femmes ALM</i>	X	X	X	ALM VA	
HABITAT	<i>Charte interco. d'équilibre territorial ALM - Fiches communales</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Accompagnement PLH de L'Ernée (53)</i>	Diag	X	X		
	<i>Accompagnement PLH Mont des Avaloirs (53)</i>		X	X		
	<i>Etude logement et hébergement des jeunes sur le secteur Est - PLH LLA</i>		X			
	<i>Etude adéquat° dde des ménages en gde difficulté / offre logts insertion - PLH LLA</i>		X			
POLITIQUES DE COHÉSION DES TERRITOIRES						
	<i>Comité local ANCT</i>	X	X	X		
	<i>Contribution aux dispositifs PVD et Villages d'avenir</i>	X	X	X		
	<i>PMLB</i>	X	X	X	ALM	



aura

agence d'urbanisme
de la région angevine
29, rue Thiers
49100 Angers
Tel.+33 [0]2 41 18 23 80
Fax +33 [0]2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org
www.aurangevine.org
[linkedin.com/ company/
aura-angers49](https://www.linkedin.com/company/aura-angers49)
[vimeo.com/aura49](https://www.vimeo.com/aura49)

